Le Rapport Officiel de Repérage

Aujourd'hui, vous disposez de tous les résultats d'analyse effectués par l'un des membres de notre réseau national d'opérateurs de repérage certifiés.



aléa CONTRÔLES

www.aleacontroles.com

Bienvenue chez Alea Contrôles

Alea Contrôles réalise vos diagnostics **avant travaux**, et vos **prélèvements**,.

Dans un monde où la sécurité au travail est un enjeu majeur pour tout employeur, nous apportons tout notre **savoir-faire**.

Synthèse

Réf. : DIA-HUT03-2505-002



Propriétaire : ENIM - DAMGI,
Adresse du bien : 33 Boulevard Cosmao Dumanoir,
56100 LORIENT
Nature du bien : copro
Localisation du bien : Sans objet
Numéro de lot : Sans objet
Date du permis de construire : De 1949 au 01/07/1997
Date limite de validité : Validité illimitée (sauf travaux)
Référence client :

Amiante

Absence d'amiante : - Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Tous les ouvrages dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.
Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.
*pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.

Les intervenants du dossier

Propriétaire : ENIM - DAMGI,

4, Avenue Eric Tabarly, CS 30007, 17183 PERIGNY CEDEX

Votre cabinet : DIAGAMTER - ALEA CONTRÔLES - Agences de Saint-Malo et de Dinan

36 rue Georges Clémenceau, 35400 SAINT MALO

02 57 67 69 26 bzh-emeraude@diagamter.com

Technicien : Monsieur David GLARDON

02 57 67 69 26 david.glardon@diagamter.com



Monsieur David GLARDON
Diagnostiqueur certifié

Sommaire

Rapport Amiante	6
Procès-verbal d'analyse	35
Attestation d'assurance Aléa du dossier	56
Certificat de compétences Aléa du dossier	57
Eléments de repérage	58
Attestation sur l'honneur DDT	67
Ordre de mission	68

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis

L'objet de la mission est l'établissement d'un rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux portant sur tout ou partie de l'immeuble désigné ci-dessous. Il est réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.
Il ne s'applique pas aux repérages de l'amiante dans les installations industrielles, les navires militaires, marchands, les aéronefs, les véhicules ferroviaires et terrestres dans lesquels l'amiante a pu être utilisée, ni aux sols et aux roches en place.

1. Donneur d'ordre

ENIM - DAMGI, Madame Maud THOMELET
4 Avenue Eric Tabarly, 17180 PERIGNY
,Santé

2. Propriétaire

ENIM - DAMGI,
4, Avenue Eric Tabarly, CS 30007, 17183 PERIGNY CEDEX

3. Identification de l'immeuble bâti

Adresse du bien	33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT
Description Sommaire	copro
Localisation lot principal	Sans objet
Désignations des lots	Sans objet
Références cadastrales	Section : AT, N° parcelle(s) : 388
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien non indépendant
Référence du programme de travaux	
Permis de construire délivré en	De 1949 au 01/07/1997

4. Références de la mission

Commande effectuée le	04/05/2025
Visite réalisée le(s)	05/05/2025 à 09:00
Rapport émis le	05/05/2025
Opérateur(s) de repérage, entité et certification	Monsieur David GLARDON Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I.Cert (Réf : CPDI6344)
Assurances	AXA RCP n° 1148866204 - Montant de garantie : 1.000.000 € (litige) / 2.000.000 € (an) - Date de validité : 31/12/2025
Laboratoire accrédite (analyse)	ITGA Rennes,
Contact sur place	ENIM - Site de Lorient Monsieur LEQUELLEC
Sous-traitance	Sans objet

Textes de référence : Arrêté du 23/01/2020 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis ; Norme NF X 46-020 version août 2017 ; Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 ; Décret n°2019-251 du 27 mars 2019.

5. Conclusion(s) de la mission de repérage

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

En Absence d'Amiante

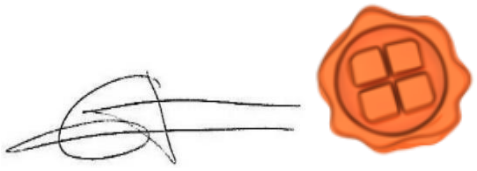
Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante. Il s'agit de :

Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	N° prélèvement ou Justification
Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Salle informatique 1	1	P001
Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, Wc H/F 1, Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Sas, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique, Escalier ss-sol, Escalier rdc/2è ét.	2	P002
Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique	3	P003
Plâtre cloison	Rez-de-chaussée : Accueil 2	4	P004
Plâtre mur cloison	2ème étage : Dégagement 1	5	P005
Plâtre cloison	2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208	6	P006
Plâtre doublage	2ème étage : 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207	7	P007
Ragréage	2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208	8	P008
Dalle faux-plafond	2ème étage : 214, 213, 209, 203, 204, 205, 206, 202	9	P009
Plâtre cloison	4ème étage : Dégagement 3, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	10	P010
Plâtre doublage	4ème étage : 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	11	P011
Ragréage	4ème étage : Dégagement 3, Wc H/F 4, Wc hand. 2, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	12	P012
Dalle faux-plafond	4ème étage : 405, 403, Local archives, 402, 401	13	P013
Plâtre cloison	5ème étage : Dégagement 4, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502	14	P014

En Absence d'Amiante			
Plâtre doublage	5ème étage : 506, 505, 504, 503, 503B, 501, 502	15	P015
Ragréage	5ème étage : Dégagement 4, Wc H/F 5, Wc hand.3, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502	16	P016
Dalle faux-plafond	5ème étage : 506, 505, 504, 502	17	P017
Plâtre cloison	6ème étage : Dégagement 5, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602	18	P018
Plâtre doublage	6ème étage : 606, 605, 604, 603, 601, 602	19	P019
Ragréage	6ème étage : Dégagement 5, Wc H/F 6, Wc hand. 4, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602	20	P020
Dalle faux-plafond	6ème étage : 605, 604, 603, 602	21	P021
Plâtre cloison	3ème étage : Dégagement 2, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	22	PV antérieur négatif
Plâtre doublage	3ème étage : 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	23	PV antérieur négatif
Ragréage	3ème étage : Dégagement 2, Wc H/F 3, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	24	PV antérieur négatif
Dalle faux-plafond	3ème étage : 305C, 305A, 305B, 304, 303, 301C, 301A, 301B	25	PV antérieur négatif

Fait à SAINT MALO, le 18/05/2025

Monsieur David GLARDON
Opérateur de repérage certifié



6. Locaux et parties d'immeubles bâtis non visités

Tous les ouvrages dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

7. Sommaire

1 Donneur d'ordre
2 Propriétaire
3 Identification du bien immobilier et de ses annexes
4 Références de la mission
5 Conclusion(s) de la mission de repérage
6 Locaux et parties d'immeubles bâtis non visités
7 Sommaire
8 Programme de travaux du donneur d'ordre
9 Programme de la mission de repérage
10 Périmètre de la mission de repérage
11 Autres interlocuteurs éventuels
12 Obligations des intervenants
13 Ecarts et adjonctions réalisées lors de la mission par rapport à la réglementation
14 Zones présentant des similitudes d'ouvrages
15 Liste et localisation des matériaux et produits repérés
16 Récapitulatif et estimation des quantités de matériaux ou produits contenant de l'amiante
17 Récapitulatif des matériaux ne contenant pas d'amiante
18 Schémas
19 Investigations complémentaires à mener
20 Documentation disponible
21 Observations
22 Modalités de repérage
23 Conditions particulières d'exécution
Et, le cas échéant en annexe :
Annexe 1 : Procès-verbaux d'analyse et documents utiles à la compréhension du présent rapport
Annexe 2 : Attestation d'assurance
Annexe 3 : Certificat de compétence

8. Programme de travaux du donneur d'ordre

Référence du document décrivant le programme des travaux transmis par le donneur d'ordre :
Description du programme des travaux : Réaménagement complet des six niveaux de bureaux du bâtiment (RDC, R+2, R+3, R+4, R+5 et R+6.

9. Programme de la mission de repérage

Réaménagement complet des six niveaux de bureaux du bâtiment (RDC, R+2, R+3, R+4, R+5 et R+6).

10. Périmètre de la mission de repérage

Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés :

2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208, Escalier 2è/3è ét.

3ème étage : Dégagement 2, Wc H/F 3, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B, Escalier 3è/4è ét.

4ème étage : Dégagement 3, Wc H/F 4, Wc hand. 2, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401, Escalier 4è/5è ét.

5ème étage : Dégagement 4, Wc H/F 5, Wc hand.3, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502, Escalier 5è/6è ét.

6ème étage : Dégagement 5, Wc H/F 6, Wc hand. 4, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602

Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, Wc H/F 1, Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Sas, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique, Escalier ss-sol, Escalier rdc/2è ét.

Réaménagement complet des six niveaux de bureaux du bâtiment (RDC, R+2, R+3, R+4, R+5 et R+6).

11. Autres interlocuteurs éventuels

Maîtrise d'œuvre : non communiqué
Maître d'ouvrage délégué : ENIM - DAMGI,
Coordonnateur : non communiqué
Accompagnateur désigné par le donneur d'ordre : ENIM - Site de Lorient Monsieur LEQUELLEC

12. Obligations des intervenants

Pour rappel, ce présent document vient en complément des rapports existants de repérage antérieurs (Dossier Technique Amiante, Constat Vente, autres diagnostics avant-travaux, ...). Il appartient au maître d'ouvrage ou à l'employeur des salariés susceptibles d'être exposés aux fibres d'amiante de demander au propriétaire du bâtiment les dossiers techniques regroupant les informations relatives à la recherche et à l'identification des matériaux contenant de l'amiante. Ces documents doivent également être communiqués par le maître d'ouvrage au maître d'œuvre et au coordinateur. Conformément au code du travail, ces rapports, y compris le présent document, doivent être joints au plan de prévention, PGSSPS, PGSCSPS, Dossier d'interventions ultérieures... Ils doivent être remis à l'ensemble des employeurs de salariés susceptibles d'être exposés à des fibres d'amiante dans le cadre du chantier de travaux. Ils doivent également être joints aux éventuels dossiers d'appel d'offre ou demande de devis concernant l'intervention de salariés susceptibles d'être exposés aux fibres d'amiante.

Le présent rapport doit faire partie intégrante de l'évaluation des risques à établir dans le cadre du chantier. Le repérage, objet du présent rapport, est, conformément à la norme NF X 46-020 de la version en vigueur, réalisé à l'initiative du donneur d'ordre ou, à défaut, du maître d'œuvre ou du responsable de l'entreprise des travaux.

Pour rappel, le maître d'ouvrage doit, à l'issue de travaux de désamiantage faire procéder à un examen visuel réglementaire par un diagnostiqueur certifié (se renseigner auprès de votre interlocuteur Aléa Contrôles).
Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, le donneur d'ordre adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

13. Ecarts et adjonctions réalisés lors de la mission par rapport à la réglementation

Sans Objet.

14. Zones présentant des similitudes d'ouvrages

ZPSO ET DESCRIPTION	Localisation(s)	MPCA repéré ?
ZPSO #1 : Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Salle informatique 1	Non
ZPSO #2 : Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, Wc H/F 1, Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Sas, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique, Escalier ss-sol, Escalier rdc/2è ét.	Non
ZPSO #3 : Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique	Non
ZPSO #4 : Plâtre cloison	Rez-de-chaussée : Accueil 2	Non
ZPSO #5 : Plâtre mur cloison	2ème étage : Dégagement 1	Non
ZPSO #6 : Plâtre cloison	2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208	Non
ZPSO #7 : Plâtre doublage	2ème étage : 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207	Non
ZPSO #8 : Ragréage	2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208	Non
ZPSO #9 : Dalle faux-plafond	2ème étage : 214, 213, 209, 203, 204, 205, 206, 202	Non
ZPSO #10 : Plâtre cloison	4ème étage : Dégagement 3, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	Non
ZPSO #11 : Plâtre doublage	4ème étage : 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	Non
ZPSO #12 : Ragréage	4ème étage : Dégagement 3, Wc H/F 4, Wc hand. 2, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	Non
ZPSO #13 : Dalle faux-plafond	4ème étage : 405, 403, Local archives, 402, 401	Non
ZPSO #14 : Plâtre cloison	5ème étage : Dégagement 4, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502	Non
ZPSO #15 : Plâtre doublage	5ème étage : 506, 505, 504, 503, 503B, 501, 502	Non
ZPSO #16 : Ragréage	5ème étage : Dégagement 4, Wc H/F 5, Wc hand.3, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502	Non
ZPSO #17 : Dalle faux-plafond	5ème étage : 506, 505, 504, 502	Non
ZPSO #18 : Plâtre cloison	6ème étage : Dégagement 5, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602	Non
ZPSO #19 : Plâtre doublage	6ème étage : 606, 605, 604, 603, 601, 602	Non
ZPSO #20 : Ragréage	6ème étage : Dégagement 5, Wc H/F 6, Wc hand. 4, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602	Non
ZPSO #21 : Dalle faux-plafond	6ème étage : 605, 604, 603, 602	Non
ZPSO #22 : Plâtre cloison	3ème étage : Dégagement 2, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	Non
ZPSO #23 : Plâtre doublage	3ème étage : 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	Non

ZPSO ET DESCRIPTION	Localisation(s)	MPCA repéré ?
ZPSO #24 : Ragréage	3ème étage : Dégagement 2, Wc H/F 3, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	Non
ZPSO #25 : Dalle faux-plafond	3ème étage : 305C, 305A, 305B, 304, 303, 301C, 301A, 301B	Non

15. Liste et localisation des matériaux et produits repérés

ZPSO #1	Parois verticales intérieures / Plâtre mur		
Localisation : Rez-de-chaussée : Salle informatique 1			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre mur Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Salle informatique 1		P001	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°001

ZPSO #2	Parois verticales intérieures / Plâtre mur		
Localisation : Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, Wc H/F 1, Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Sas, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique, Escalier ss-sol, Escalier rdc/2è ét.			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre mur Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Salle informatique 2		P002	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°002

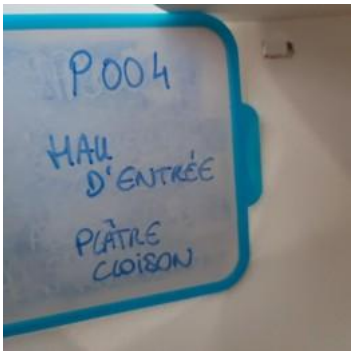
ZPSO #3	Parois verticales intérieures / Plâtre mur

Localisation : Rez-de-chaussée : Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre mur Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Local technique		P003	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°003

ZPSO #4	Parois verticales intérieures / Plâtre cloison

Localisation : Rez-de-chaussée : Accueil 2

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre cloison Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Accueil 2		P004	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°004

ZPSO #5	Parois verticales intérieures / Plâtre mur cloison

Localisation : 2ème étage : Dégagement 1

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre mur cloison Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 2ème étage Dégagement 1		P005	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°005

ZPSO #6	Parois verticales intérieures / Plâtre cloison

Localisation : 2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre cloison Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 2ème étage 201		P006	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°006

ZPSO #7	Parois verticales intérieures / Plâtre doublage

Localisation : 2ème étage : 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre doublage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 2ème étage 201		P007	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°007

ZPSO #8	Planchers et planchers techniques / Ragréage

Localisation : 2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Ragréage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 2ème étage 204		P008	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°008

ZPSO #9	Plafonds et faux plafonds / Dalle faux-plafond

Localisation : 2ème étage : 214, 213, 209, 203, 204, 205, 206, 202

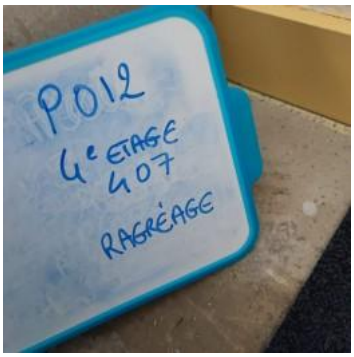
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Dalle faux-plafond Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 2ème étage 204		P009	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°009

ZPSO #10	Parois verticales intérieures / Plâtre cloison

Localisation : 4ème étage : Dégagement 3, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401

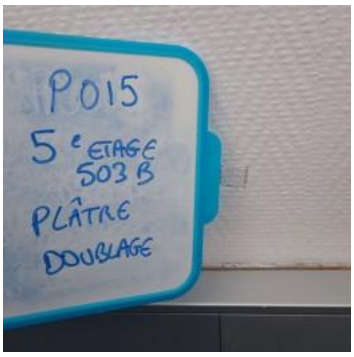
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre cloison Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 4ème étage 407		P010	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°010

ZPSO #11	Parois verticales intérieures / Plâtre doublage		
Localisation : 4ème étage : 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre doublage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 4ème étage 407		P011	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°011

ZPSO #12	Planchers et planchers techniques / Ragréage		
Localisation : 4ème étage : Dégagement 3, Wc H/F 4, Wc hand. 2, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Ragréage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 4ème étage 407		P012	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°012

ZPSO #13	Plafonds et faux plafonds / Dalle faux-plafond		
Localisation : 4ème étage : 405, 403, Local archives, 402, 401			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Dalle faux-plafond Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 4ème étage 401		P013	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°013

ZPSO #14	Parois verticales intérieures / Plâtre cloison		
Localisation : 5ème étage : Dégagement 4, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre cloison Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 5ème étage 503B		P014	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°014

ZPSO #15	Parois verticales intérieures / Plâtre doublage		
Localisation : 5ème étage : 506, 505, 504, 503, 503B, 501, 502			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre doublage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 5ème étage 503B		P015	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°015

ZPSO #16	Planchers et planchers techniques / Ragréage

Localisation : 5ème étage : Dégagement 4, Wc H/F 5, Wc hand.3, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Ragréage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 5ème étage 503B		P016	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°016

ZPSO #17	Plafonds et faux plafonds / Dalle faux-plafond

Localisation : 5ème étage : 506, 505, 504, 502

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Dalle faux-plafond Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 5ème étage 502		P017	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°017

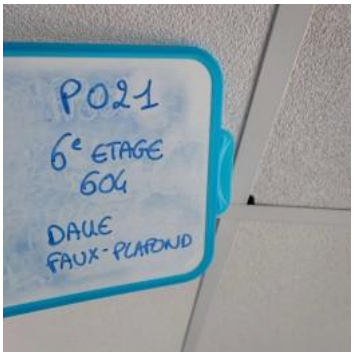
ZPSO #18	Parois verticales intérieures / Plâtre cloison

Localisation : 6ème étage : Dégagement 5, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Plâtre cloison Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 6ème étage 604		P018	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°018

ZPSO #19	Parois verticales intérieures / Plâtre doublage		
Localisation : 6ème étage : 606, 605, 604, 603, 601, 602			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre doublage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 6ème étage 604		P019	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°019

ZPSO #20	Planchers et planchers techniques / Ragréage		
Localisation : 6ème étage : Dégagement 5, Wc H/F 6, Wc hand. 4, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Ragréage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 6ème étage 604		P020	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°020

ZPSO #21	Plafonds et faux plafonds / Dalle faux-plafond		
Localisation : 6ème étage : 605, 604, 603, 602			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Dalle faux-plafond Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 6ème étage 604		P021	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°021

ZPSO #22	Parois verticales intérieures / Plâtre cloison		
Localisation : 3ème étage : Dégagement 2, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre cloison	PV antérieur négatif Se référer au dossier antérieur DIA-HUT03-2410-014		Absence d'amiante PV antérieur négatif

ZPSO #23	Parois verticales intérieures / Plâtre doublage		
Localisation : 3ème étage : 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Plâtre doublage	PV antérieur négatif Se référer au dossier antérieur DIA-HUT03-2410-014		Absence d'amiante PV antérieur négatif

ZPSO #24	Planchers et planchers techniques / Ragréage		
Localisation : 3ème étage : Dégagement 2, Wc H/F 3, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Ragréage	PV antérieur négatif Se référer au dossier antérieur DIA-HUT03-2410-014		Absence d'amiante PV antérieur négatif

ZPSO #25	Plafonds et faux plafonds / Dalle faux-plafond		
Localisation : 3ème étage : 305C, 305A, 305B, 304, 303, 301C, 301A, 301B			
Partie Inspectée / Description	**Photo**	**N° Ech.**	**Conclusion**
Dalle faux-plafond	PV antérieur négatif Se référer au dossier antérieur DIA-HUT03-2410-014		Absence d'amiante PV antérieur négatif

16. Récapitulatif et estimation des quantités de matériaux ou produits contenant de l'amiante

Sans Objet.

17. Récapitulatif des matériaux ne contenant pas d'amiante

Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	N° prélèvement ou Justification
Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Salle informatique 1	1	P001
Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, Wc H/F 1, Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Sas, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique, Escalier ss-sol, Escalier rdc/2è ét.	2	P002
Plâtre mur	Rez-de-chaussée : Entrée personnel, Accueil 1, Accueil 2, Salle informatique 1, Salle informatique 2, Local technique	3	P003
Plâtre cloison	Rez-de-chaussée : Accueil 2	4	P004
Plâtre mur cloison	2ème étage : Dégagement 1	5	P005
Plâtre cloison	2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208	6	P006
Plâtre doublage	2ème étage : 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207	7	P007
Ragréage	2ème étage : Dégagement 1, Wc H/F 2, Wc hand. 1, 214, 213, 209, 211, 212, 210, 203, 201, 204, 205, 206, 202, 207, 208	8	P008
Dalle faux-plafond	2ème étage : 214, 213, 209, 203, 204, 205, 206, 202	9	P009
Plâtre cloison	4ème étage : Dégagement 3, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	10	P010
Plâtre doublage	4ème étage : 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	11	P011
Ragréage	4ème étage : Dégagement 3, Wc H/F 4, Wc hand. 2, 409, 408, 407, 406, 405, 403, Local archives, 402, 401	12	P012
Dalle faux-plafond	4ème étage : 405, 403, Local archives, 402, 401	13	P013
Plâtre cloison	5ème étage : Dégagement 4, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502	14	P014
Plâtre doublage	5ème étage : 506, 505, 504, 503, 503B, 501, 502	15	P015
Ragréage	5ème étage : Dégagement 4, Wc H/F 5, Wc hand.3, 506, 505, 504, 503, 503B, 503C, 501, 502	16	P016
Dalle faux-plafond	5ème étage : 506, 505, 504, 502	17	P017
Plâtre cloison	6ème étage : Dégagement 5, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602	18	P018
Plâtre doublage	6ème étage : 606, 605, 604, 603, 601, 602	19	P019

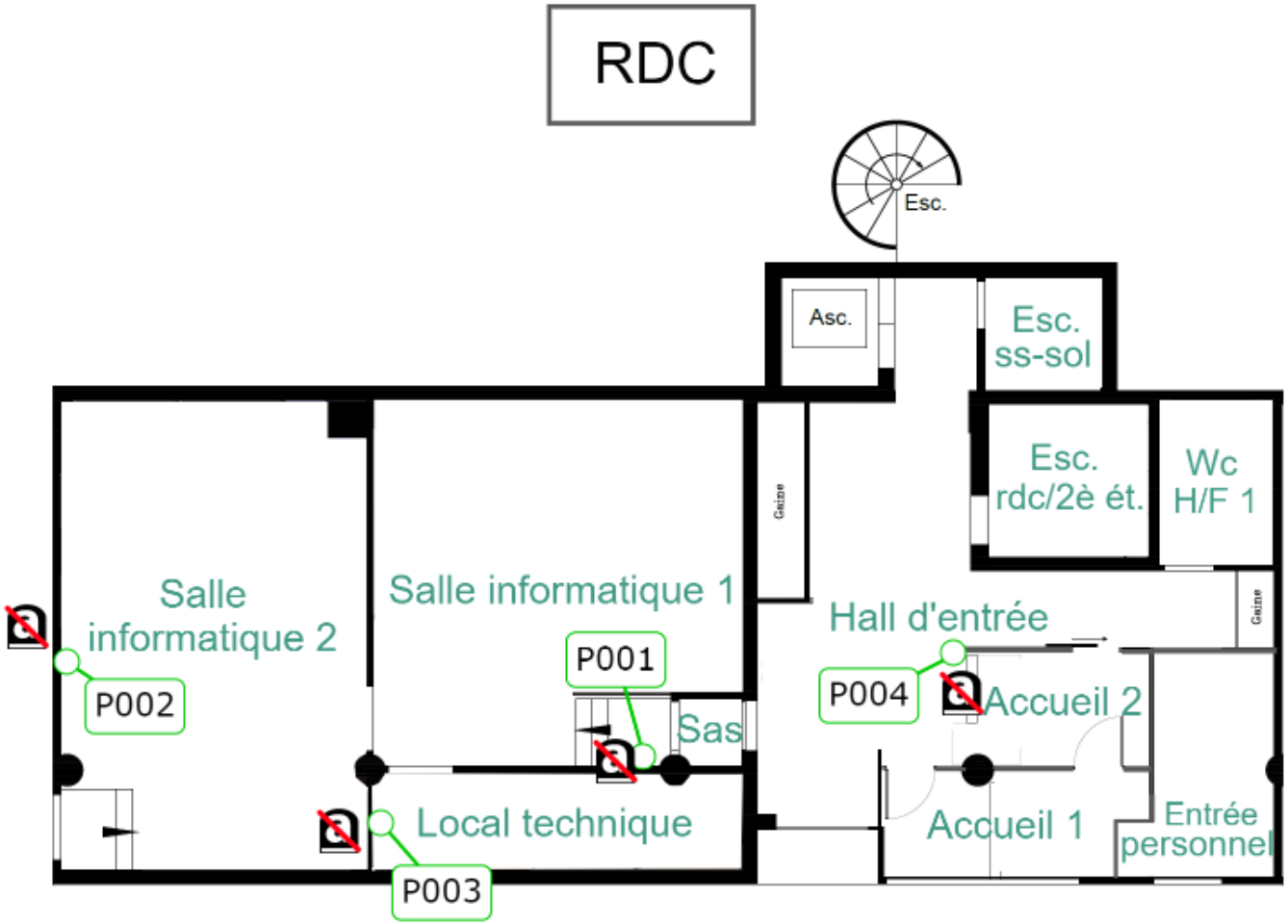
Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	N° prélèvement ou Justification
Ragréage	6ème étage : Dégagement 5, Wc H/F 6, Wc hand. 4, 607, 606, 605, 604, 603, 601, 602	20	P020
Dalle faux-plafond	6ème étage : 605, 604, 603, 602	21	P021
Plâtre cloison	3ème étage : Dégagement 2, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	22	PV antérieur négatif
Plâtre doublage	3ème étage : 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	23	PV antérieur négatif
Ragréage	3ème étage : Dégagement 2, Wc H/F 3, 305C, 305A, 305B, 304, 303, 302, 301C, 301A, 301B	24	PV antérieur négatif
Dalle faux-plafond	3ème étage : 305C, 305A, 305B, 304, 303, 301C, 301A, 301B	25	PV antérieur négatif

18. Schémas

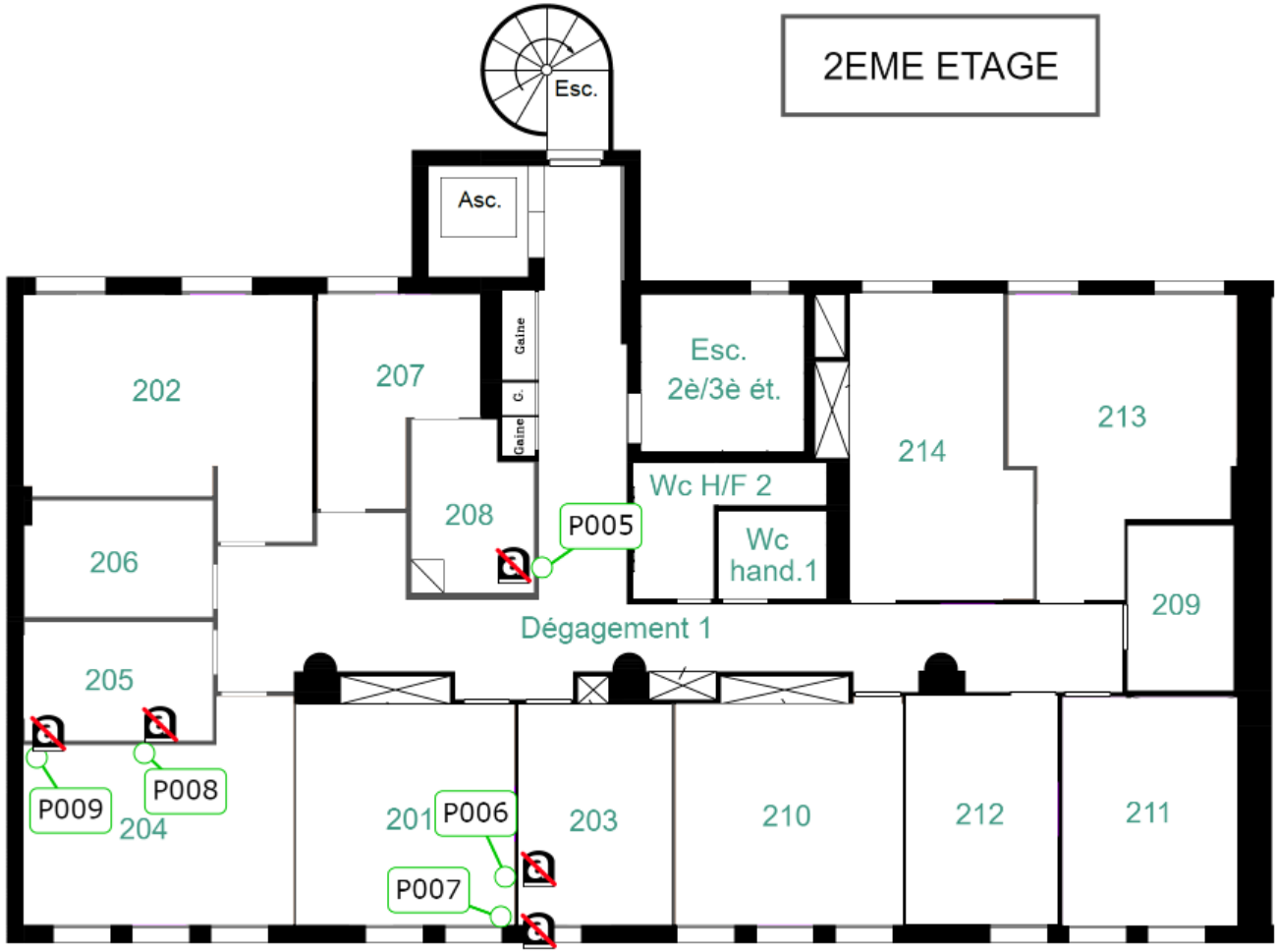
Planche de repérage technique	REZ-DE-CHAUSSEE

elm Examen en absence

Absence d'amiante

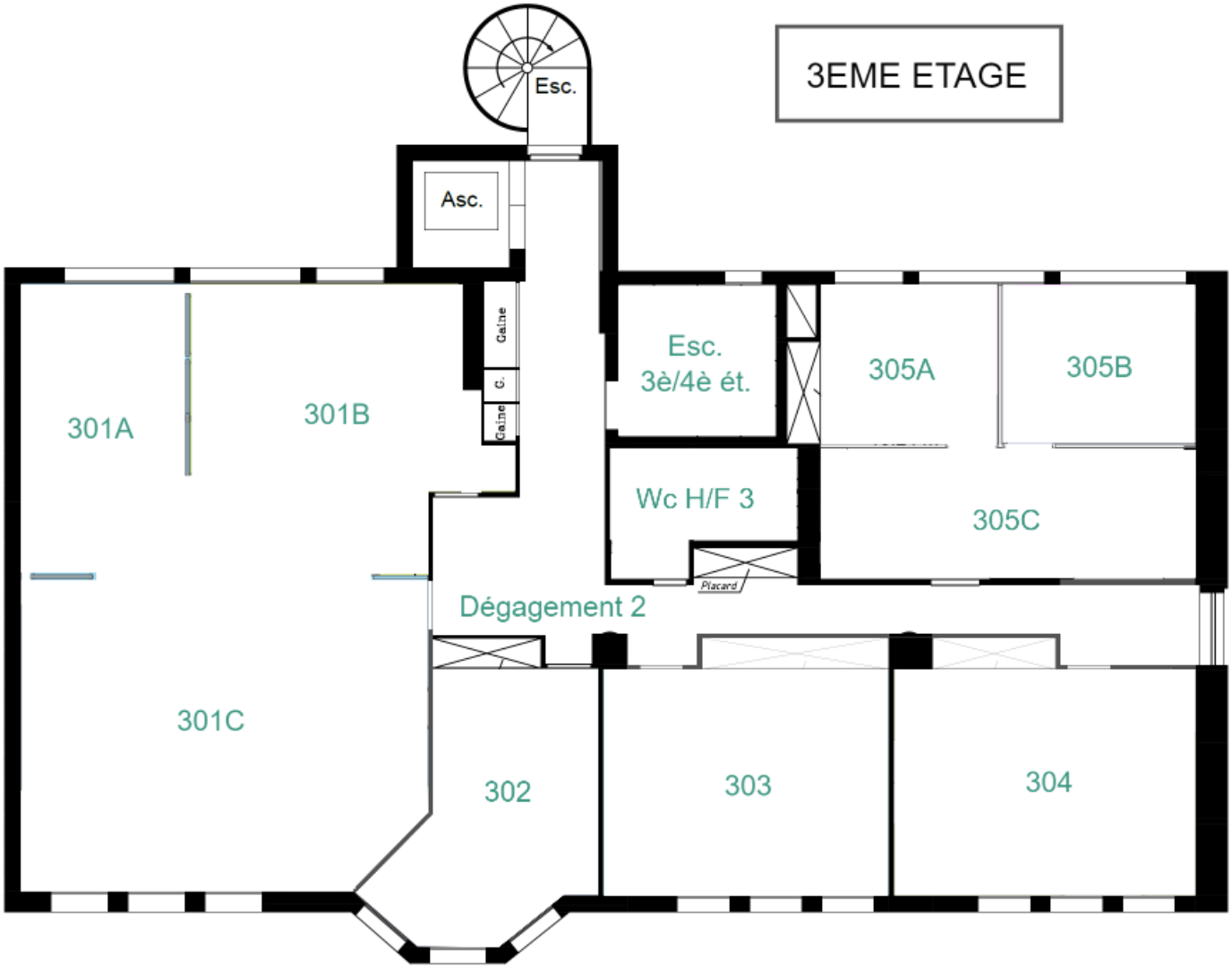


33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	DIA-HUT03-2505-002	Monsieur David GLARDON

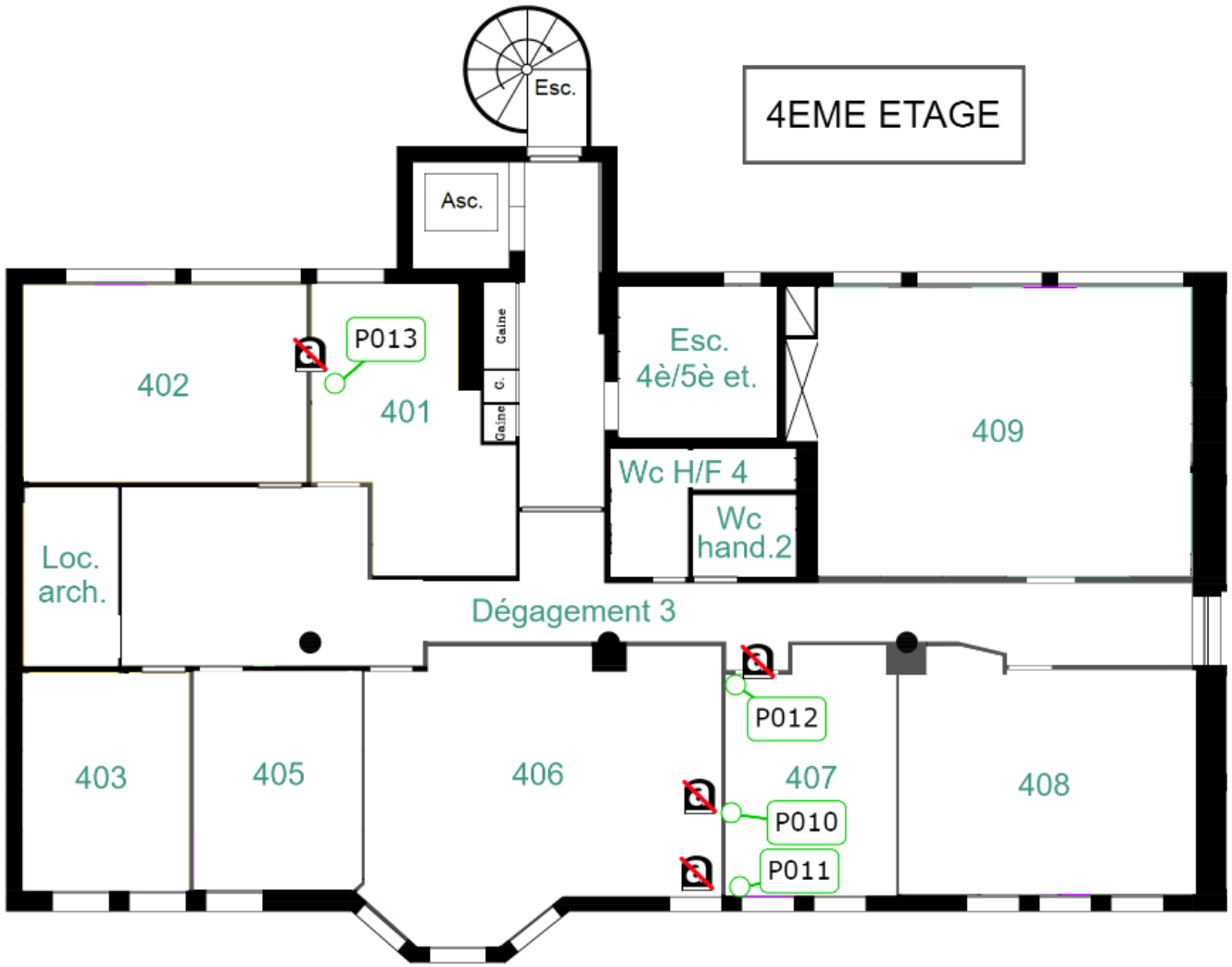
Planche de repérage technique	2EME ETAGE
	elm Examen en absence Absence d'amiante

33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	DIA-HUT03-2505-002	Monsieur David GLARDON

Planche de repérage technique	2EME ETAGE



33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	DIA-HUT03-2505-002	Monsieur David GLARDON

Planche de repérage technique	4EME ETAGE
	elm Examen en absence Absence d'amiante

33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	DIA-HUT03-2505-002	Monsieur David GLARDON

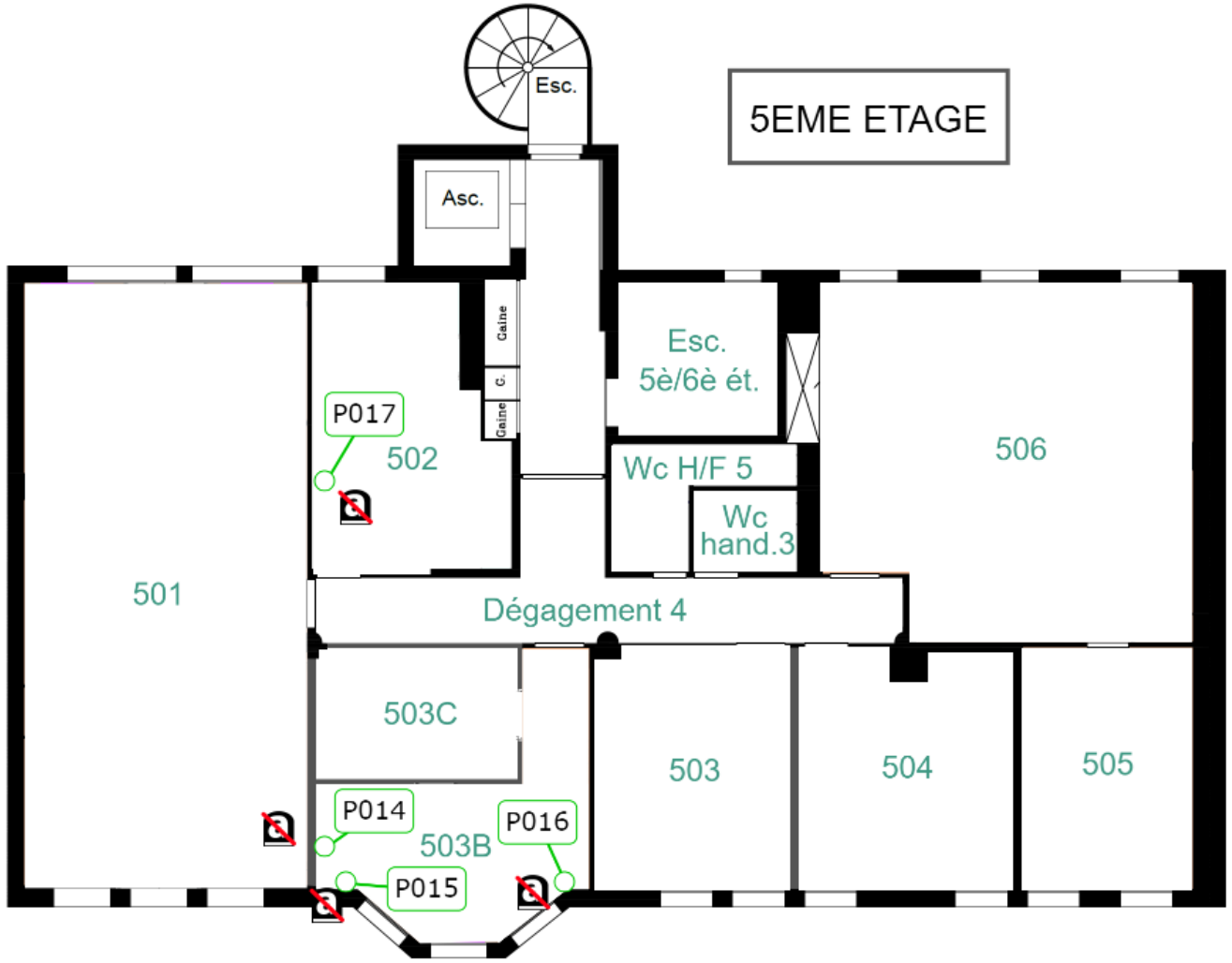
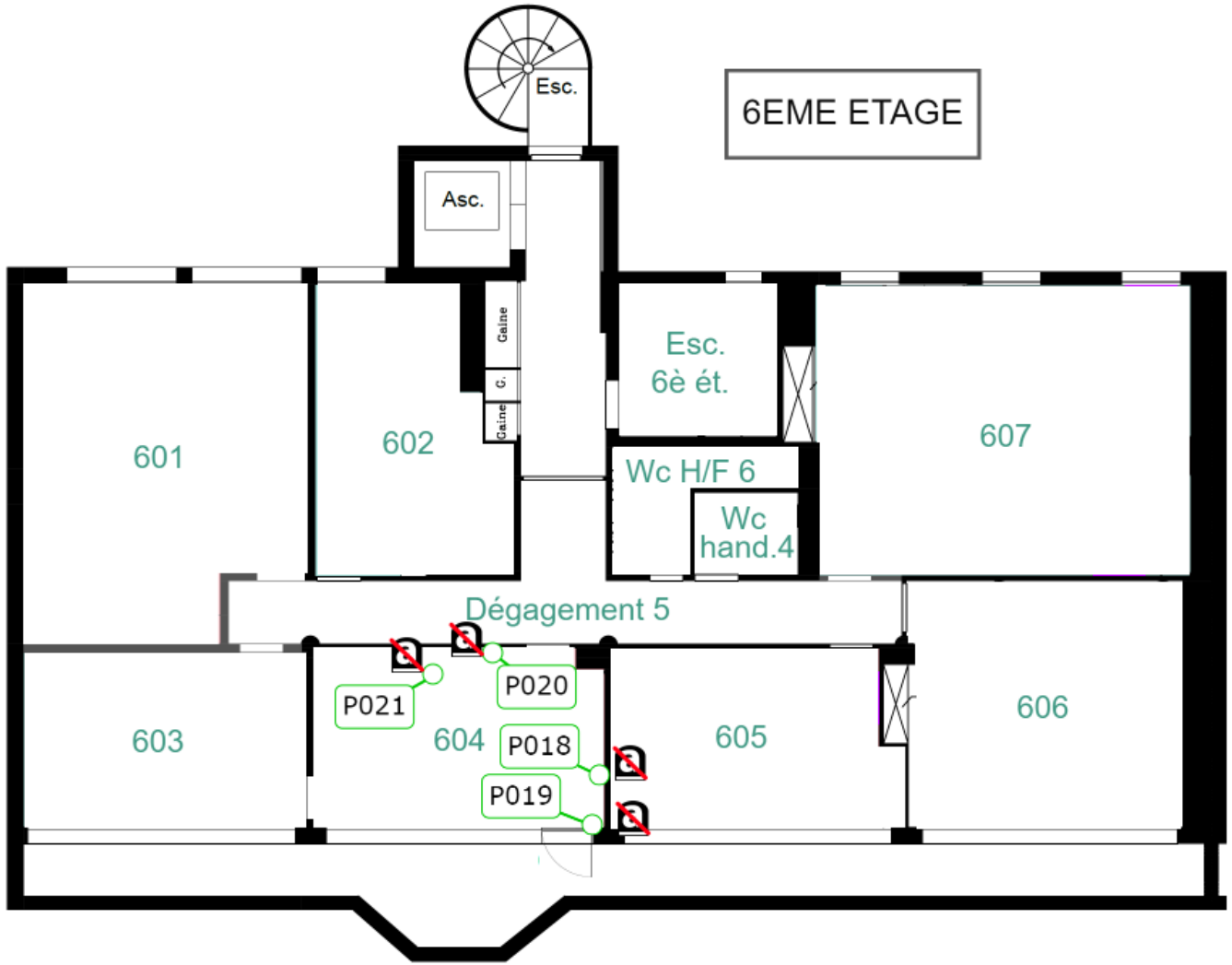
Planche de repérage technique	5EME ETAGE	
	elm Examen en absence Absence d'amiante	
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	DIA-HUT03-2505-002	Monsieur David GLARDON

Planche de repérage technique	6EME ETAGE
	elm Examen en absence Absence d'amiante

33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	DIA-HUT03-2505-002	Monsieur David GLARDON

19. Investigations complémentaires à mener

Sans Objet.

20. Documentation disponible

Type de document technique	Nom du document technique	Date	Opérateur et société	Utilisable
Date de délivrance du permis de construire - les années de construction - modifications - réhabilitation				Non fourni
Destination des locaux (actuelles et passées)		05/05/2025		Oui
Documents concernant la construction - les caractéristiques particulières des locaux - les modifications survenues dans les locaux - les dates et la nature des travaux réalisés (réparations - restaurations - entretiens - réhabilitation - ...)				Non fourni
Eléments d'information nécessaire à l'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti en toute sécurité				Non fourni
Liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés		05/05/2025		Oui
Plans ou croquis à jour de l'immeuble bâti		05/05/2025		Oui
Programme détaillé des travaux				Non fourni
Rapports antérieurs amiante		05/05/2025		Oui

(*) Le donneur d'ordre doit établir et finaliser ce document à l'aide de l'opérateur de repérage. Ce document, relatif à l'opération de recherche des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, doit notamment tenir compte des modalités d'accès des locaux.

21. Observations

Sans Objet.

22. Modalités de repérage

Le repérage avant travaux des matériaux et produits contenant de l'amiante, d'après l'arrêté du 23 janvier 2020 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, porte sur les produits et matériaux incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble suivant la liste définie en annexe I de l'arrêté précité (voir conditions particulières du présent document).

Le repérage est réalisé si possible après évacuation et enlèvement des mobiliers des parties du bâtiment concernées par les travaux, de manière que tous les composants soient accessibles.

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe I de l'arrêté du 23 janvier 2020 et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

L'inspection de l'ouvrage est exhaustive au regard du programme des travaux. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers (les plénums, gaines techniques, gaines maçonnées, joints de cloisons et cloisons démontables par exemple doivent être examinés).

Le repérage ne se limite pas à la zone où les travaux sont envisagés. Il s'étend aux locaux contigus et à ceux des niveaux inférieurs.

Lorsque l'opérateur de repérage à la connaissance des matériaux ou produits qui contiennent effectivement de l'amiante, il peut revenir sur site pour estimer leurs quantités. Les quantités données dans ce rapport sont estimatives et sont données à titre indicatives.

23. Conditions particulières d'exécution

Liste des matériaux à repérer dans le cadre du repérage amiante avant travaux (liste non exhaustive)
(Annexe I : Liste minimale des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer de l'arrêté du 23 janvier 2020 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis)

Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles ») – Plaques en matériaux bitumineux - Revêtements anti-condensation sous bac acier
Ardoises, bardeaux bitumineux	Ardoises composites hors fibrociment, Ardoises en fibrociment - Bardeaux bitumineux (« shingles »).
Éléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare pluie - Isolants fibreux en sous toiture - Flocages, enduits projetés
Éléments associés à la toiture	Conduits de fumée, de cheminée, de ventilation - Conduits d'eaux pluviales - Garnissage des joints de dilatation - Joints de dilatation - Couvre-joints - Tresses d'étanchéité à l'air - Éléments complémentaires de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mitres, costières, etc.) - Jonctions bitumineuses - Solins en fibre ciment - Colle des solins en fibre ciment
Étanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés...), écrans de semi-indépendance, pare-vapeur - Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés...) - Parties planes ou relevés : complexes asphaltés - Colles, produits d'accrochage
Fenêtres de toit, lanterneaux, verrières	Mastics (vitriers, bitumineux...) - Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature - Garnitures de friction sur fenêtres basculantes

Parois verticales extérieures et Façades	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**

Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Plaques, panneaux, bacs en fibres-ciment, éléments de remplissage - Ardoises composites hors fibrociment - Ardoises en fibrociment - Joints d'assemblage ou d'étanchéité, mastics, tresses - Revêtements intérieurs anti-condensation (hors peintures) - Peintures des bardages métalliques Flocages, enduits projetés - Carton-amiante - Enduits extérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs - Revêtements plastiques épais (RPE) - Peintures sur béton - Enduits pelliculaires de lissage/débullage - Colles et joints (faïence, pâte de verre, carrelage), ragréages, primaires d'accrochage, Imperméabilisants - Éléments en maçonnerie silico-calcaire (1880-1940) briques blanches silico-calcaire - Garnissage des joints de dilatation - Joints de dilatation - Couvre-joints - Appuis de fenêtres en fibres-ciment
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) - Joints d'étanchéité entre menuiserie et structure - Garnitures de friction sur fenêtres basculantes - Plaques de fibres-ciment (allèges, coffres, etc.) - Peintures décoratives
Éléments associés aux façades	Conduits de fumées, de cheminée, de ventilation - Conduits d'eaux (pluviales et usées) - Éléments ponctuels : chéneaux, rives, corniches

Parois verticales intérieures	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Murs et cloisons maçonnés	Flocages. – Enduits à base de plâtre ou ciment ou projetés, lissés ou talochés - Enduits de ragréage, débullage, lissage - Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupe-feu – Fourreaux (carton, fibres ciment...)
Poteaux	Flocages. – Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage) – Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison – Entourages de poteau (carton-amiante, fibres-ciment, matériaux sandwich...), coffrages perdus
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non – Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés – Flocages - Plots de colle fixant les cloisons au mur - Bandes calicot - enduits de jointoiement des plaques de plâtre - Sous couches des tissus muraux - Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac - Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds / têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment -
Gaines et coffres verticaux	Flocages - Enduits à base de plâtre (projetés, lissés ou talochés) - Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage) - Bandes calicot - enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné - Panneaux (fibres-ciment, ...) - Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joints des portes coupe-feu, phoniques ou pare flammes (sur battant et dormant y compris oculus, et sur serrurerie) - Panneaux, plaques en fibres-ciment des vantaux, bakélite - Isolants intérieurs des portes

Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles - Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment - Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage - Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, ...) - Revêtements bitumineux - Peintures intumescentes

Plafonds et faux plafond	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Plafonds.	Flocages. – Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés - Panneaux collés vissés ou cloués - Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite) - Bandes calicot - Enduits de jointoiement des plaques de plâtre - Sous couches des tissus muraux - Peintures intumescentes - Revêtements bitumineux - Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes...) – Résines - Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage
Poutres et charpentes	Flocages - Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés) - Entourages de poutres (carton-amiante, fibres-ciment, matériaux sandwich) - Peintures intumescentes - Revêtements bitumineux - Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes...) - Jonctions avec la façade, calfeutrements, joints (coupe-feu, de dilatation, de structure) -
Gaines et coffres horizontaux.	Flocages - Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés) - Bandes calicot - Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné - Panneaux (fibres-ciment, ...) - Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)
Faux plafonds	Panneaux et plaques. – Jonctions entre faux plafond et structure, joints entre panneaux - Pare vapeur - Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond - Écrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur) -
Suspentes et contrevents	Flocage – Protections en plâtre – Peintures intumescentes

Planchers et planchers techniques	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Revêtements de sols	Dalles de sol - Nez de marche - Dalles moquettes avec entre couche noire - Sous-couches (carton, feutre, ...) des revêtements souples - Colles bitumineuses - Colles non bitumineuses – Moquette - Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.) - Peintures de sol - Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage - Revêtements de sols sportifs - Joints de dilatation et d'assemblage - Joints de cantonnement sur faux planchers - Enduit de cuvelage - Rebouchages autour de conduits (principalement IGH et ERP), fourreaux en carton ou fibres-ciment

Conduits et accessoires intérieurs	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas...) – Matelas - Enveloppes (bandes tissées enduites ou non), colles de calorifugeage - Joints entre éléments, joints plats prédécoupés pour brides - Rubans adhésifs – Mastics - Conduits en fibres-ciment, manchons - Conduits en fibres-bitumes (conduits de drainage) - Tresses dans câbles électriques d'alimentation, (notamment de secours, souvent orange), résistants au feu
Clapets/volets coupe-feu.	Clapets (tunnels, lames, joints) - Volets coupe-feu y compris ossature - Rebouchages et calfeutrements de clapets et volets coupe-feu
Vide-ordures.	Conduits et vidoirs en fibres-ciment - Joints d'étanchéité des trappes

Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Portes et cloisons palières	Panneaux dans les portes palières - Panneaux des cloisons palières
Parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques...) - Calfeutrement entre mur et plancher (joint, bourre) – Isolants – Colles - Joints
Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs - Éléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits... - Tresses - Joints plats

Équipements divers et accessoires	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois, à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Flocages – Bourres – Tresses – Calorifugeages - Joints d'étanchéité, joints plats prédécoupés pour brides - Dispositifs anti-condensation (peintures, films, etc.) - Tissus, soufflets amortisseurs acoustiques.
Convecteurs et radiateurs électriques	Isolants thermiques cartonnés -Tresses des diffuseurs
Fusibles à broche	Carton, tresse
Canalisations électriques préfabriquées	Isolants
Coffres-forts	Portes et parois
Portes de placard, baignoires et éviers métalliques	Plaques souples bitumineuses anti vibratiles
Jardinières, bac à sable incendie	Éléments en fibres-ciment

Fondations et soubassements	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Étanchéité des murs enterrés	Enduits bitumineux des ouvrages enterrés
Parois verticales et horizontales enterrées	Joints de fractionnement, de rupture, de dilatation
Conduits et fourreaux	Fourreaux en fibres-ciment dans maçonnerie

Aménagements, voiries et réseaux divers	
Ouvrages ou Composants de la construction	**Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder**
Conduits, Siphons	Éléments de canalisations enterrés en fibres-ciment
Voiries	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes
Espaces sportifs	Revêtements de sols
Aménagements extérieurs	Éléments en fibres-ciment (jardinières, bordures…)

Le repérage amiante en cas de démolition peut donner lieu à des démontages et sondages destructifs.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6230 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6230
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	001 - Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Salle informatique 1 - Plâtre mur

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux gris en vrac	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6231 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6231
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	002 - Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Salle informatique 2 - Plâtre mur

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6232 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6232
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	003 - Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Local technique - Plâtre mur

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6233 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6233
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	004 - Lieu du prélèvement : Rez-de-chaussée Accueil 2 - Plâtre cloison

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6234 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6234
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	005 - Lieu du prélèvement : 2ème étage Dégagement 1 - Plâtre mur cloison

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6235 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6235
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	006 - Lieu du prélèvement : 2ème étage 201 - Plâtre cloison

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : FCA (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6236 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6236
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	007 - Lieu du prélèvement : 2ème étage 201 - Plâtre doublage

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YYC (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6237 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6237
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	008 - Lieu du prélèvement : 2ème étage 204 - Ragréage

Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YYC (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6238 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6238
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	009 - Lieu du prélèvement : 2ème étage 204 - Dalle faux-plafond

Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AHV (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6239 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6239
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	010 - Lieu du prélèvement : 4ème étage 407 - Plâtre cloison

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YYC (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6240 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6240
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	011 - Lieu du prélèvement : 4ème étage 407 - Plâtre doublage

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : FJM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6241 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6241
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	012 - Lieu du prélèvement : 4ème étage 407 - Ragréage

Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6242 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6242
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	013 - Lieu du prélèvement : 4ème étage 401 - Dalle faux-plafond

Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AHV (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6243 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6243
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	014 - Lieu du prélèvement : 5ème étage 503B - Plâtre cloison

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6244 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6244
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	015 - Lieu du prélèvement : 5ème étage 503B - Plâtre doublage

Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : FJM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6245 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6245
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	016 - Lieu du prélèvement : 5ème étage 503B - Ragréage

Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SGR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6246 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6246
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	017 - Lieu du prélèvement : 5ème étage 502 - Dalle faux-plafond

Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AHV (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6247 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6247
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	018 - Lieu du prélèvement : 6ème étage 604 - Plâtre cloison

Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HNT (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6248 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6248
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	019 - Lieu du prélèvement : 6ème étage 604 - Plâtre doublage

Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HNT (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6249 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6249
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	020 - Lieu du prélèvement : 6ème étage 604 - Ragréage

Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris	META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : FJM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142505-6250 EN DATE DU 14/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAGAMTER - DIAGH
M. David GLARDON
36 Rue Georges Clemenceau
35400 Saint-Malo

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-10965
Echantillon ITGA : IT142505-6250
Reçu au laboratoire le : 12/05/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-HUT03-2505-002-05-05-2025-20-55-58
Dossier client	DIA-HUT03-2505-002
Echantillon	021 - Lieu du prélèvement : 6ème étage 604 - Dalle faux-plafond

Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 14/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AHV (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Attestation d'assurance

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES
21 Place Dupuy
31000 TOULOUSE
Tel. 05 62 73 09 09
email. agence.galeylabauthe@axa.fr
n° Orias 10 053 214

ATTESTATION D'ASSURANCE

La société AXA FRANCE représentée par GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES atteste que l'entreprise **DIAGH SARL** représentée par **Monsieur David HUET,** domiciliée **36 rue Georges Clémenceau 35400 SAINT MALO** est titulaire du contrat suivant, en cours pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile suivant les dispositions des conditions générales et particulières :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE N° 1148866204 Contrat « Groupe »
Pour les activités désignées ci-dessous, telles que décrites aux conditions particulières du contrat ci-dessus référencés et exercées conformément aux dispositions des décrets et lois en vigueur :

- Amiante environnemental (par sous-traitance)
- Amiante avant démolition
- Attestation de respect de la RT 2012 - RE 2020
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Plomb avant démolition
- Plomb dans l'eau
- Qualité de l'air (benzène, CO2, formaldéhyde)
- Audit énergétique
- Constat du Risque d'Exposition au Plomb (vente, location, parties communes)
- Diagnostic de Performance Energétique avec Mention (vente, location, collectif, projeté, avant/après travaux)
- DPE projeté
- Dossier Amiante Parties Privatives
- Dossier Technique Amiante sans mention
- Etat des installations intérieures d'Electricité
- Etat des Risques de pollution des sols (ERPS)
- Etat parasitaire
- Etats des lieux
- Mérules
- Superficie Carrez/Habitable et autres
- CQV (Certificat de qualité de vie)
- Plan 2D/3D
- Amiante avant travaux immeubles bâtis dont enrobé
- Diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD)
- Etat descriptif de division (EDD) et calcul de tantièmes de copropriété
- Mérules avant démolition
- Plomb avant travaux
- Projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- Termites avant démolition
- Constat Amiante Vente sans mention
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic de Performance Energétique sans mention (vente, location, collectif, projeté, avant/après travaux)
- Diagnostic défiscalisation ancien
- Dossier Technique Amiante avec mention
- ENSA (Etat des Nuisances Sonores Aériennes)
- Etat des installations intérieures de Gaz
- Etat des Risques et Pollutions
- Etat relatif à la présence de Termites dans le bati
- Logement décent
- Règlement de copropriété (Création/modification)
- Certificat d'ensoleillement
- Photo 360 et visite virtuelle

Extrait du tableau des garanties spécifiques à l'assuré désigné ci-dessus et par Cabinet de diagnostics :

1. *Tous dommages corporels matériels et immatériels consécutifs confondus : 12 000 000 € par sinistre*
2. *Faute inexcusable (dommages corporels) : 1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € par année d'assurance*
3. *Atteinte à l'environnement : Tous dommages confondus : 1 000 000 € par année d'assurance*
4. *Dommages immatériels non consécutifs : 2.000.000 € par sinistre et par année d'assurance*
5. *Dommages aux biens confiés : 350 000 € par sinistre*
6. *Défense : inclus dans la garantie mise en jeu*
7. *Recours : 28.354 € par litige*

La présente attestation ne peut engager la compagnie AXA FRANCE en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel il se réfère.

Fait à Toulouse, le 11 décembre 2024

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES
21 place Dupuy - 31000 TOULOUSE
Tel : 05 62 73 09 09
Mail : agence.galeylabauthe@axa.fr
RCS Toulouse 818 863 627
ORIAS 10053214

AXA France IARD.S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460• **AXA Assurances IARD Mutuelle.** Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **Entreprises régies par le Code des Assurances.** Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

aléa CONTRÔLES

Certificat de compétence



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI6344 Version 005

Je soussigné, Olivier Perez, Président d'I.Cert, atteste que :

Monsieur GLARDON David

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 22/07/2021 - Date d'expiration : 21/07/2028
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 22/07/2021 - Date d'expiration : 21/07/2028
Audit Energétique	Audit Energétique (2) Date d'effet : 21/03/2025 - Date d'expiration : 16/09/2028
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (3) Date d'effet : 06/05/2024 - Date d'expiration : 16/09/2028
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (3) Date d'effet : 17/09/2021 - Date d'expiration : 16/09/2028
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 22/07/2021 - Date d'expiration : 21/07/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 15/06/2021 - Date d'expiration : 14/06/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 15/06/2021 - Date d'expiration : 14/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse https://www.icert.fr/liste-des-certifies/
Valide à partir du 21/03/2025.

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
(2) Décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
(3) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PERSONNES

Eléments de repérage

Descriptifs pièces et volumes

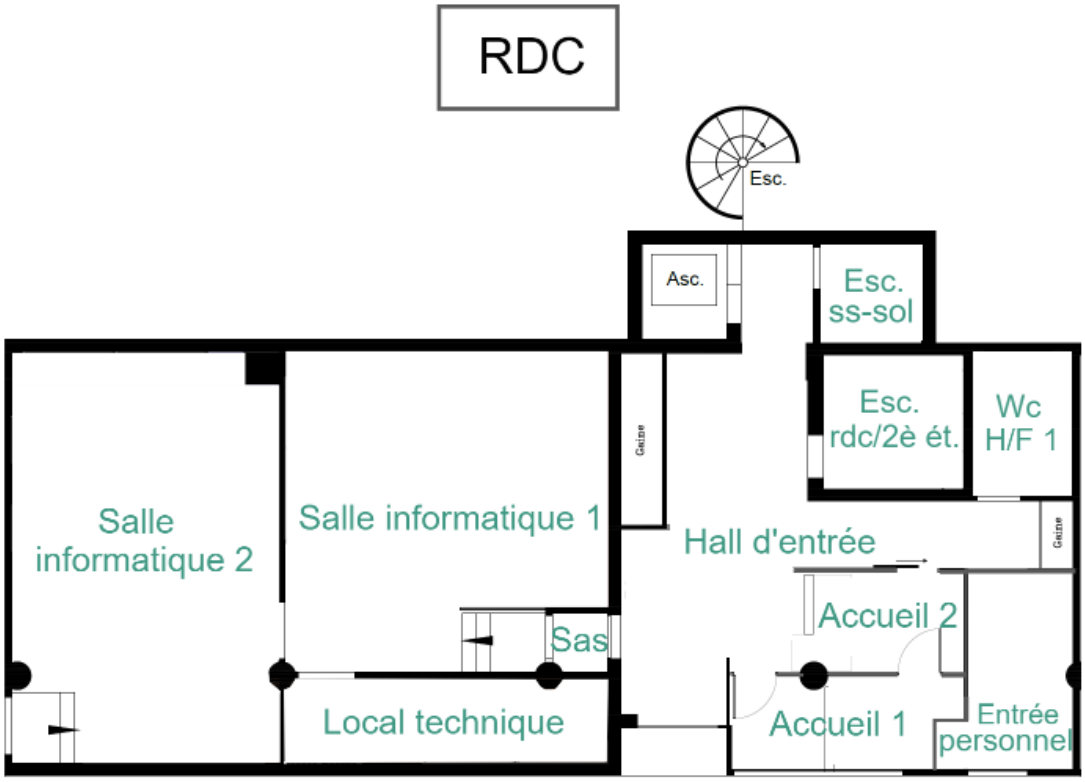
Désignation	Descriptif
Rez-de-chaussée	
(1) Hall d'entrée	Sol (Carrelage) Plinthes (Carrelage) Mur (Plâtre peint) Mur (Habillage Bois) Plafond (Dalle faux-plafond)
(2) Wc H/F 1	Sol (Carrelage) Plinthes (Carrelage) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(3) Entrée personnel	Sol (Carrelage) Plinthes (Carrelage) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(4) Accueil 1	Sol (Carrelage) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(5) Accueil 2	Sol (Carrelage) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(6) Sas	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond métallique)
(7) Salle informatique 1	Sol (Dalle de sol bois) Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond métallique)
(8) Salle informatique 2	Sol (Dalle de sol bois) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond métallique)
(9) Local technique	Sol (Dalle de sol bois) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond métallique)
(10) Escalier ss-sol	Sol (Béton peint) Mur (Plâtre peint) Plafond (Flocage)
(11) Escalier rdc/2è ét.	Sol (Béton peint) Mur (Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint)
2ème étage	
(12) Dégagement 1	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(13) Wc H/F 2	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(14) Wc hand. 1	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(15) 214	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(16) 213	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(17) 209	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Mur (Habillage Bois vernis) Plafond (Dalle faux-plafond)
(18) 211	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(19) 212	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(20) 210	Sol (Moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(21) 203	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(22) 201	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(23) 204	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)

Désignation	Descriptif
(24) 205	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(25) 206	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Mur (Habillage Bois vernis) Plafond (Dalle faux-plafond)
(26) 202	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(27) 207	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(28) 208	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(29) Escalier 2è/3è ét.	Sol (Béton peint) Mur (Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint)
3ème étage	
(30) Dégagement 2	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(31) Wc H/F 3	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(32) 305C	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(33) 305A	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(34) 305B	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(35) 304	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(36) 303	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(37) 302	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(38) 301C	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(39) 301A	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(40) 301B	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(41) Escalier 3è/4è ét.	Sol (Béton peint) Mur (Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint)
4ème étage	
(42) Dégagement 3	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(43) Wc H/F 4	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(44) Wc hand. 2	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(45) 409	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(46) 408	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(47) 407	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(48) 406	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(49) 405	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre tapissé) Plafond (Dalle faux-plafond)
(50) 403	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre tapissé) Plafond (Dalle faux-plafond)
(51) Local archives	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)

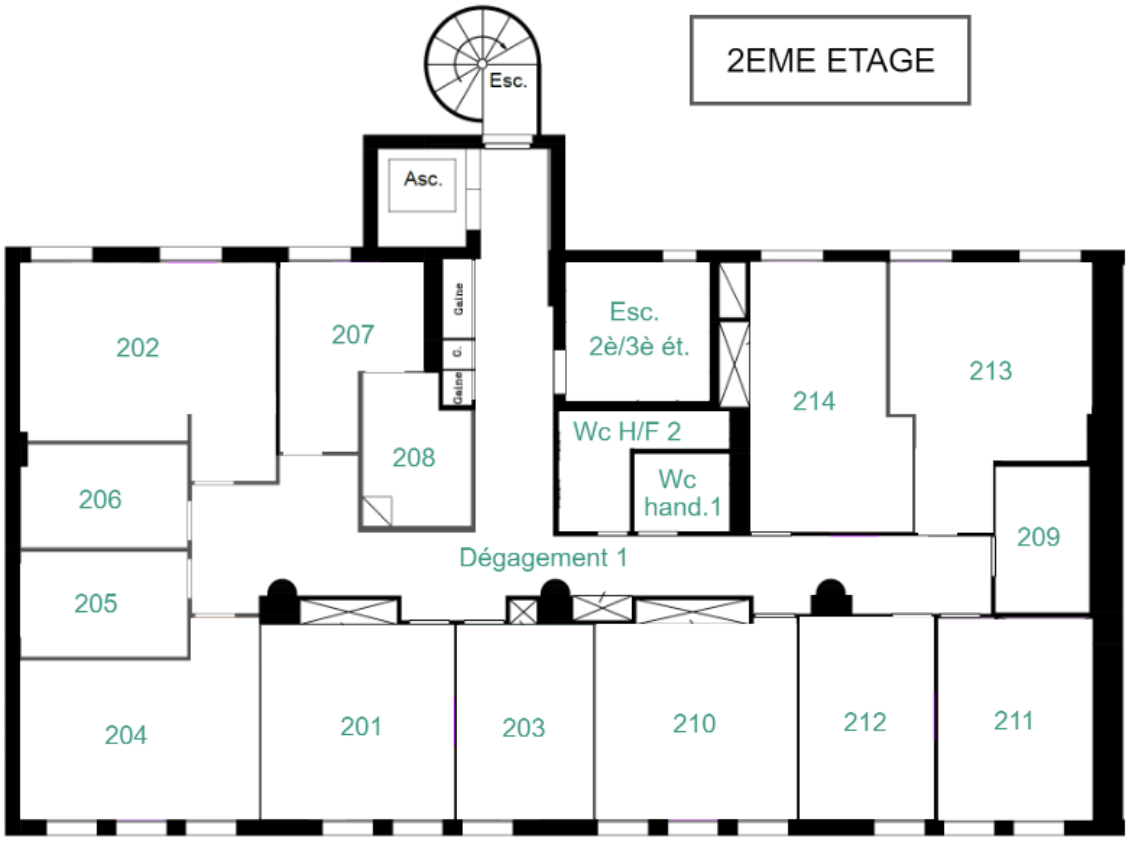
Désignation	Descriptif
(52) 402	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(53) 401	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(54) Escalier 4è/5è ét.	Sol (Béton peint) Mur (Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint)
5ème étage	
(55) Dégagement 4	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(56) Wc H/F 5	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(57) Wc hand.3	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(58) 506	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(59) 505	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(60) 504	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(61) 503	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(62) 503B	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(63) 503C	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(64) 501	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(65) 502	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(66) Escalier 5è/6è ét.	Sol (Béton peint) Mur (Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint)
6ème étage	
(67) Dégagement 5	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(68) Wc H/F 6	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(69) Wc hand. 4	Sol (Sol plastique) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre peint) Plafond (Lames métalliques)
(70) 607	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(71) 606	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(72) 605	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(73) 604	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(74) 603	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(75) 601	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)
(76) 602	Sol (Dalle moquette) Plinthes (Bois Peinture) Mur (Plâtre Toile de verre peint) Plafond (Dalle faux-plafond)

Schéma de repérage

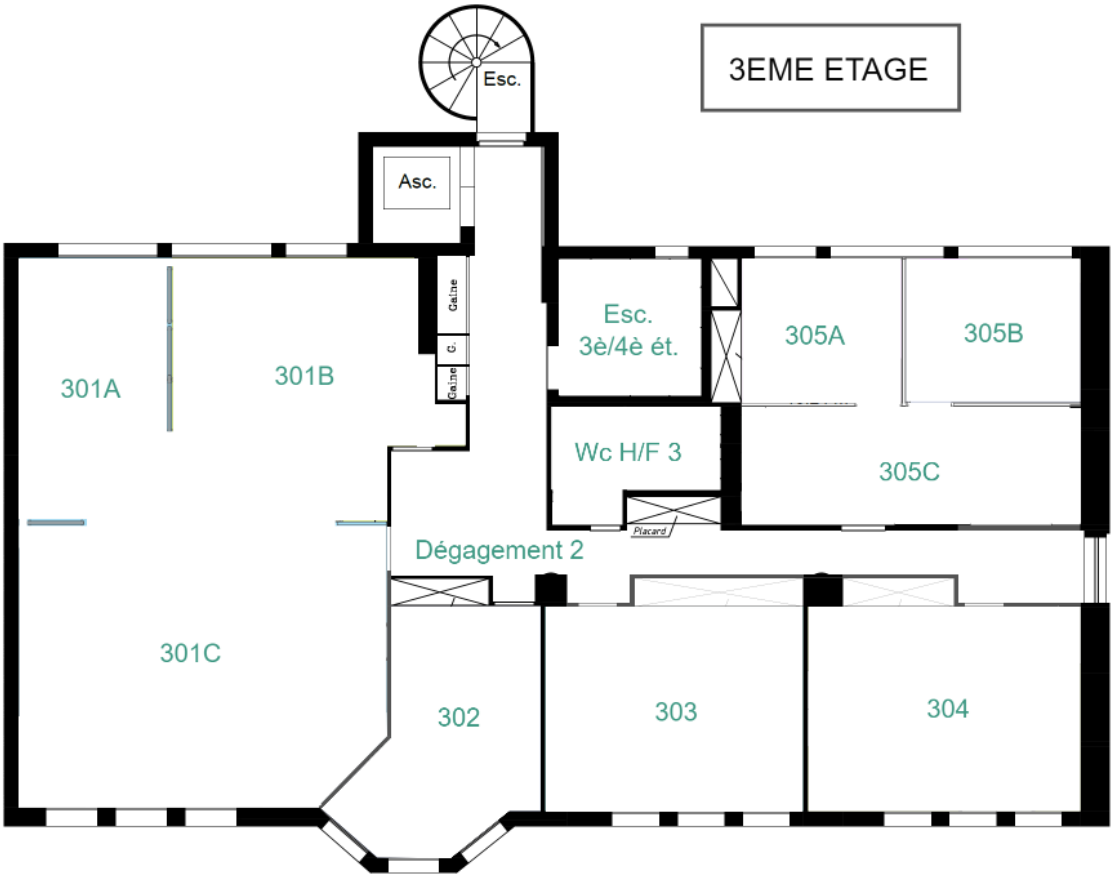
Le présent schéma de repérage est un schéma de circulation permettant de localiser les éléments repérés dans les différents rapports. Il est non coté et non contractuel.



Réf : DIA-HUT03-2505-002	REZ-DE-CHAUSSEE		Planche de repérage technique
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	Indice A	Auteur : Monsieur David GLARDON	Bat. A du plan de masse



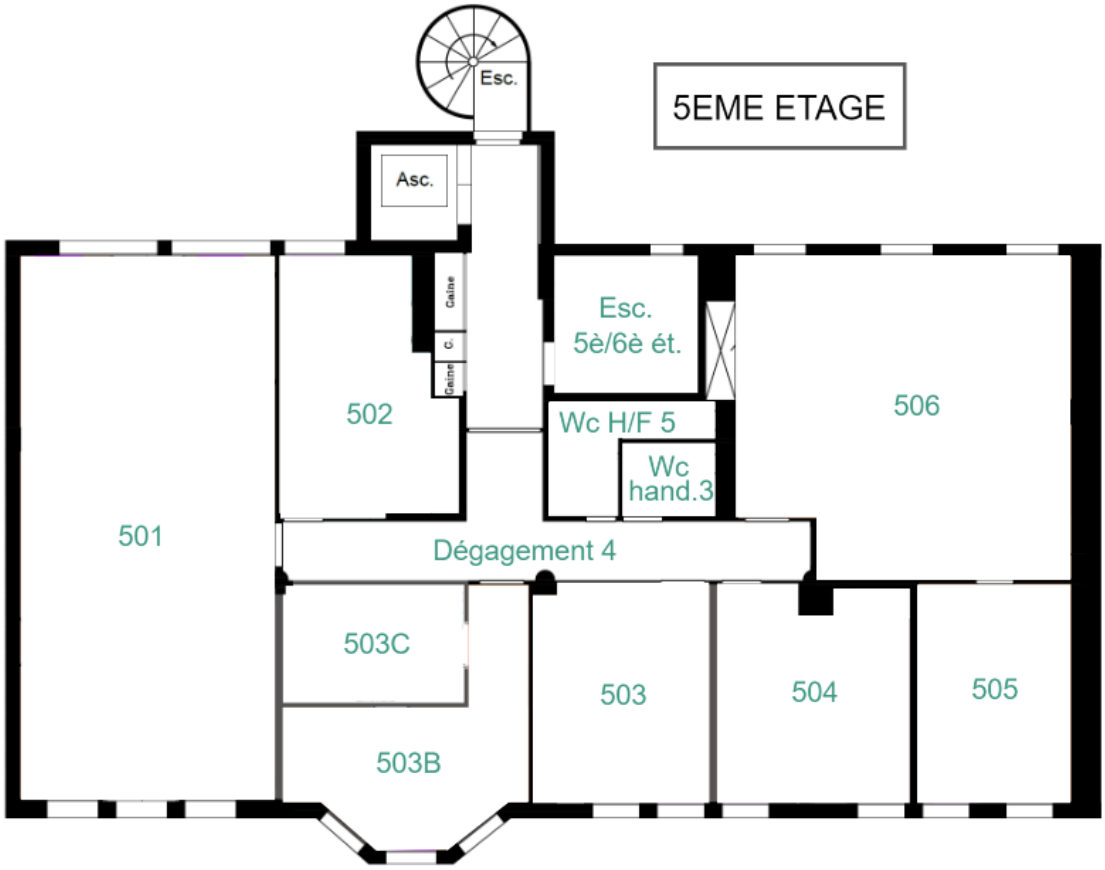
Réf : DIA-HUT03-2505-002	2EME ETAGE		Planche de repérage technique
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	Indice A	Auteur : Monsieur David GLARDON	Bat. A du plan de masse



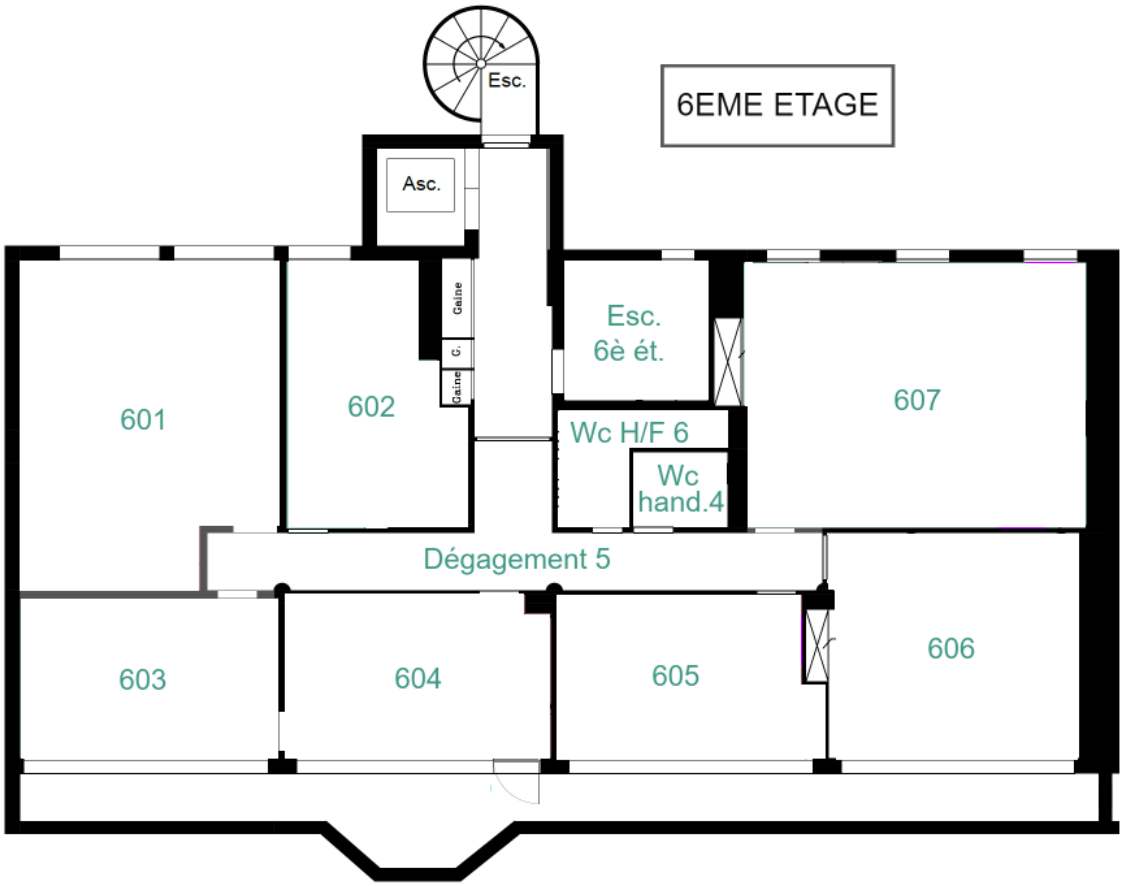
Réf : DIA-HUT03-2505-002	3EME ETAGE		Planche de repérage technique
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	Indice A	Auteur : Monsieur David GLARDON	Bat. A du plan de masse



Réf : DIA-HUT03-2505-002	4EME ETAGE		Planche de repérage technique
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	Indice A	Auteur : Monsieur David GLARDON	Bat. A du plan de masse



Réf : DIA-HUT03-2505-002	5EME ETAGE		Planche de repérage technique
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	Indice A	Auteur : Monsieur David GLARDON	Bat. A du plan de masse



Réf : DIA-HUT03-2505-002	6EME ETAGE		Planche de repérage technique
33 Boulevard Cosmao Dumanoir, Bâtiment TRITON, 56100 LORIENT	Indice A	Auteur : Monsieur David GLARDON	Bat. A du plan de masse

SAINT MALO, le 05/05/2025

ENIM - DAMGI,

4, Avenue Eric Tabarly
CS 30007
17183 PERIGNY CEDEX

Référence Rapport : DIA-HUT03-2505-002

Objet : **Attestation sur l'honneur**

33 Boulevard Cosmao Dumanoir Bâtiment TRITON
56100 LORIENT
copro
Date de la visite : 05/05/2025

Madame, Monsieur

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Monsieur HUET David, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens - appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),
Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 1.000.000 par sinistre et par année d'assurance),
N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur HUET David
DIAGH, réseau DIAGAMTER – ALEA CONTROLES



Date de commande : 02/04/2025

BON DE COMMANDE N°1000000528

Numéro de commande à rappeler sur toute facture et correspondance

Coordonnées de l'acheteur :
Groupe Achats ENIM
Nom du contact : Stephane MONNET
Courriel : stephane.monnet@enim.eu
Courriel : dbf.sg@enim.eu

Adresse de facturation :
27 Quai de Solidor CS 31854
35418 SAINT MALO CEDEX
Courriel : servicefacturier@enim.eu

Bénéficiaire du bon de commande :

Société DIAGH
ALEACONTROLES
36 RUE GEORGES CLEMENCEAU
35400 SAINT MALO

Note au fournisseur : CONFORMEMENT AU DEVIS N° 1310708#DETAILS SUR DEVIS CI JONT

La commande ci-dessous est à livrer ou exécuter à l'adresse suivante :

ENIM
33 Boulevard Cosmao Dumanoir
56100 LORIENT
Etage : Bureau :

THOMELET Maud
Courriel : maud.thomelet@enim.eu

La réalisation de la commande doit faire obligatoirement l'objet de la remise d'une pièce justificative (bon de livraison, fiche d'intervention, ...) au réceptionnaire.

Poste	Désignation des fournitures, travaux ou services	Quantité	Cond[t]	Date de livraison	Prix unitaire (HT)	Taux TVA	Prix total (HT)
001	LO-DIAGNOSTIC DAAT	1,00	UNI	30/06/25	3 370,00	20,00	3 370,00

Nom, Prénom et qualité du signataire du bon de commande
(Pouvoir adjudicateur ou son représentant)
Valérie EUSTACHE

MONTANT TOTAL (HT) EUR	3 370,00
T.V.A.	674,00
MONTANT TOTAL (TTC) EUR	4 044,00

Pour le directeur de l'Etablissement national des invalides de la marine (Enim) et par délégation
La responsable du pôle achats finances

Valérie EUSTACHE

Lorsqu'un bon de commande est émis en dehors du cadre d'un marché public (ou d'un contrat) écrit signé entre l'Enim et le titulaire, les dispositions du Code de le commande publique et du Cahier des clauses administratives général afférent en vigueur lors de la signature seront appliquées.

Lorsqu'une commande est passée en exécution d'un marché ou contrat, ce sont les dispositions de ce dernier qui s'appliquent.

Depuis le 1er janvier 2020 et en application de l'article L.2192-1 du Code de la commande publique (« CCP »), les titulaires de marchés publics ont l'obligation de transmettre leurs factures sous forme électronique. Par principe, le titulaire ne peut donc pas utiliser un autre moyen pour transmettre ces documents, conformément à l'article R. 2192-3 CCP : « *l'utilisation du portail public de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission. Lorsqu'une facture lui est transmise en dehors de ce portail, la personne publique destinataire ne peut la rejeter qu'après avoir informé l'émetteur par tout moyen de l'obligation mentionnée à l'article L. 2192-1 et l'avoir invité à s'y conformer en utilisant ce portail* ».
La référence à intégrer sur CHORUS PRO est le numéro de la commande.